

Contribution de la Tendance CLAIRE du NPA Le Comité d'animation provisoire de l'ex-position B, qui dit vouloir relancer le projet du NPA comme parti révolutionnaire, décide d'exclure les partisans d'une Tendance révolutionnaire ! Pour quelle politique veulent-ils empêcher ainsi les discussions de fond ?

La première réunion du « Comité d'animation provisoire » désigné lors de la réunion nationale du 23 mai, à l'initiative des partisans de l'ex-position B au CPN, s'est tenue le dimanche 6 juin à Paris avec une trentaine de camarades. Elle a adopté un texte qui a été envoyé le 10 juin aux comités du NPA et dont nous allons discuter certains points ci-après. Malheureusement, cette réunion a aussi été marquée par **l'exclusion des deux militants représentants de la Contribution des 62 pour une Tendance révolutionnaire (et membres de la Tendance CLAIRE) qui avaient pourtant été intégrés au Comité d'animation provisoire à l'issue de la réunion du 23 mai.** Rappelons d'ailleurs que, si la réunion du 23 mai a rassemblé 300 militants en tout, comme le rappelle le texte du 6 juin, seuls 154 camarades sur 245 présents à la fin avaient voté pour la déclaration qui en est issue, à laquelle il avait été interdit de faire des amendements autres que ceux décidés par les membres du CPN... Il y avait eu 81 abstentions, 10 contre et 2 refus de vote, prouvant l'insatisfaction de 38% des votants eu égard aux limites du texte proposé et aux méthodes employées pour l'imposer.

Le prétexte à l'exclusion des deux camarades a été qu'ils se sont abstenus sur le texte du 6 juin, après rejet de tous leurs amendements. Pourtant, ils avaient été intégrés dans le Comité d'animation le 23 mai, tout comme les camarades de la Fraction L'Étincelle et le représentant de la Meuse, malgré leur abstention sur le texte issu de cette réunion. **La première réunion du Comité d'animation n'avait donc évidemment aucun mandat pour exclure les camarades qui ne voteraient pas pour son texte** — encore moins pour une contribution à la discussion qui n'est pas encore un texte pour le congrès et qu'une bonne partie des camarades présents ont d'ailleurs découverte le matin même... De plus, il y a des camarades, membres du CPN, qui ne s'étaient pas seulement abstenus, mais avaient voté *contre* le texte du 23 mai... mais dont nul n'a évidemment demandé l'exclusion du Comité d'animation ! Plus généralement, il est évident d'un point de vue démocratique qu'aucune instance mandatée ne peut s'autoriser à exclure certains de ses membres sous prétexte qu'ils ne votent pas les textes proposés : une telle méthode ne peut qu'empêcher le débat, en interdisant par avance à quiconque de s'opposer aux propositions des dirigeants ou de s'abstenir. Les dirigeants de l'ex-position B ont beau dire dans leur texte qu'ils

« s'adressent aujourd'hui à tous les militants du NPA », leur pratique montre qu'en réalité ils procèdent par des ultimatums et des mesures administratives pour empêcher les discussions politiques à la gauche du parti. **Ce n'est certainement pas ainsi qu'ils pourront convaincre les militants de la base du NPA, dégoûtés par les orientations et les méthodes de la direction, de leur faire confiance.**

Les dirigeants de l'ex-position B ont également pris comme prétexte le fait que la Tendance CLAIRE, d'une part, le comité de Chartres (où il n'y a aucun militant de la Tendance CLAIRE, mais avant tout des militants de l'ex-LCR), d'autre part, ont appelé, après le 23 mai, à amplifier les discussions pour aller vers une Tendance Révolutionnaire du NPA. Pourtant, **à partir du moment où la réunion du 23 mai a refusé la constitution d'une Tendance révolutionnaire, il est du droit de celles et ceux qui en sont partisans d'avancer dans cette direction, tout en voulant continuer en même temps la discussion avec les camarades de l'ex-position B qui n'en sont pas encore convaincus.** Où est le problème ? Le Comité d'animation issu de la réunion du 23 mai est mandaté pour mettre en œuvre une orientation qui pourrait déboucher sur une plate-forme politique pour le congrès, mais tout le monde sait qu'il est composé de plusieurs courants officiels ou officieux qui ne poursuivent pas nécessairement les mêmes buts, mais ont en réalité bien des divergences entre eux, même s'ils décident de ne pas en parler (courant ex-LCR du 92 Nord et des JCR organisé autour de la revue officieuse *Actualité de la révolution*, militants issus de l'ex-courant Démocratie révolutionnaire de l'ex-LCR, courant Gauche Révolutionnaire, groupe de Mulhouse/Montbéliard dirigé par des camarades ex-LO, Fraction L'Étincelle issue de LO, militants issus de cette Fraction, groupe La Commune, groupe Prométhée, militants issus du groupe ex-OCI de Stéphane Just...).

Dans ces conditions, pourquoi ne faire de procès d'intention que contre la Tendance CLAIRE et les autres signataires de la Contribution des 62... alors qu'ils ont justement le mérite, quant à eux, de jouer cartes sur table, de diffuser leurs textes dans tout le parti, de ne pas cacher leurs points de divergences avec les autres courants de l'ex-position B, de dire ce qu'ils font et de faire ce qu'ils disent ? **Il est affligeant de constater que les dirigeants de l'ex-position B aient recours à la « méthode » du procès d'intention qu'ils ont pourtant combattue à juste titre quand elle avait été employée par la direction du parti contre la Tendance CLAIRE.** Ils confirment ce faisant que les procédés qu'ils ont employés le 23 mai (en refusant tout amendement qui ne soit pas d'eux-mêmes, en voulant exclure certains candidats du comité d'animation au lieu de le faire élire et en refusant de donner la parole à un représentant de la Tendance CLAIRE sur ces questions) n'étaient pas accidentels, mais relèvent malheureusement d'une véritable méthode politique de lutte administrative contre les militants avec lesquels ils peuvent avoir des désaccords. **Croient-ils pouvoir empêcher ainsi que se poursuive la discussion pour une Tendance révolutionnaire entamée le 23 mai,** où tout le monde a pourtant pu constater qu'il s'agissait d'une question importante et largement débattue ? Ou faut-il envisager la pire hypothèse explicative, c'est-à-dire que **l'exclusion du comité d'animation des**

vilains petits canards serve en quelque sorte de **garantie de modération** pour **permettre l'ouverture de négociations** avec la « gauche » de l'ex-position A, appelées de leurs vœux par les dirigeants de l'ex-position B, comme nous allons le voir ? L'avenir le dira peut-être...

En tout cas, **les dirigeants de l'ex-position B n'ont aucune légitimité pour exclure quiconque du Comité d'animation, qui n'appartient à personne, mais a été « mis en place » (comme le rappelle expressément le texte du 6 juin !) par l'ensemble des militants réunis le 23 mai**, avec la participation de tous les courants de l'ex-position B. À la fin de cette réunion, en effet, la tribune a expressément affirmé devant toute la salle que le Comité d'animation serait ouvert et n'a nullement posé comme condition que les participants votent nécessairement pour ses textes ! Dès lors, seule une réunion nationale de même nature aurait la légitimité nécessaire pour exclure des militants — et encore, il faudrait que ce soit sur la base de fautes politiques irréfutables. Les deux camarades de la Fraction L'Étincelle et celui de la Meuse ont d'ailleurs protesté avec fermeté contre cette exclusion des représentants de la Contribution des 62 et de la Tendance CLAIRE. Nous exigeons leur réintégration et appelons l'ensemble des camarades qui étaient présents le 23 mai ou qui se retrouvent dans la gauche du parti à se prononcer en ce sens. **Au moment où s'ouvrent les discussions pour le congrès, il en va de la crédibilité démocratique et politique de toute l'ex-position B aux yeux de tous les militants de notre parti.**

Pourquoi les dirigeants de l'ex-position B s'opposent-ils de toutes leurs forces à la clarification de certaines questions politiques majeures ?

La plupart des membres du Comité d'animation provisoire issu du 23 mai considère que les dérives de la direction du NPA ont commencé le jour où celle-ci a publié des déclarations communes avec le PC et le PG en juin 2009. Ils estiment que la solution est donc de revenir au « NPA des origines », c'est-à-dire aux textes flous et ambigus adoptés par le congrès fondateur. Nous avons déjà montré dans notre contribution sur la réunion du 23 mai que cette orientation est non seulement fautive (on ne peut résoudre les problèmes en s'arc-boutant sur des ambiguïtés !), mais illusoire : la droite (ex-position C) et la direction du parti (majorité de l'ex-position A) sont bien décidées, quant à elles, à surmonter les ambiguïtés des textes fondateurs... mais en les tranchant dans le sens de la réforme et non de la révolution. C'est pour cela qu'**il est nécessaire que la gauche du parti ne fuie pas le débat, mais réponde au même niveau d'ambition, en se hissant jusqu'aux enjeux centraux du combat politique anticapi-taliste, qui se concentrent sur la question du pouvoir, de la centralité prolétarienne et de la grève générale.**

Or, si le texte du 6 juin contient tout un ensemble de choses parfaitement justes, qui constituent le fonds commun de l'ex-position B (critique de la campagne des régionales, projet de construire le parti par en bas et non par des recompositions au sommet de la gauche antilibérale, critique des thèses politiques droitières soumises par la majorité de la direction au dernier CPN, effort pour proposer de premiers éléments en vue d'un programme de revendications qui se veut transitoire, insistance sur la nécessité de rompre avec les institutions, proposition de campagnes concrètes sur la question de la crise, des retraites et pour la construction du parti, etc.), **il reste faible dans la délimitation programmatique et stratégique, en reprenant des formules confuses de la direction du NPA et en n'étant pas axé sur les questions essentielles, qui se retrouvent noyées au milieu de considérations plus générales.** Il était donc parfaitement légitime de chercher à l'amender pour le rendre meilleur : comme d'autres camarades, les représentants de la Contribution des 62 et de la Tendance CLAIRE ont proposé quelques amendements concis que l'on pouvait certes rejeter, mais qui avaient à l'évidence toute leur place dans la discussion démocratique visant à dégager l'orientation la plus juste possible pour la gauche du parti.

Pour que tous les camarades puissent se faire leur propre opinion, nous présentons ici ces amendements, en les justifiant sur la base des insuffisances du texte (et en sachant que, le projet ayant été découvert le matin, il a fallu rédiger ces amendements de façon quelque peu précipitée) :

Conquête du pouvoir et programme de transition

- **Amendement 1** : Remplacer « un programme pour les luttes aujourd'hui, pour le pouvoir des travailleurs demain » par : « un programme qui articule les luttes avec l'objectif de la prise du pouvoir politique par les travailleurs eux-mêmes. Celle-ci ne passera pas par les élections, mais par une révolution sociale, par l'insurrection de la masse des travailleurs auto-organisés. » (2 pour, 2 abstentions, tous les autres contre.)

Explication : Les principes fondateurs du NPA disent certes qu'il ne faut pas cogérer le système, comme le font les réformistes, mais ne propose pas une orientation alternative concrète. Or il n'y a pas de troisième voie possible entre la gestion réformiste des institutions et la révolution prolétarienne ! Il est d'autant plus important de le dire aujourd'hui qu'une majorité de l'ex-position A, s'appuyant sur l'impasse où conduit ce flou, lance une offensive pour trancher les ambiguïtés dans un sens réformiste : elle balaie l'idée d'une prise du pouvoir par une insurrection des ouvriers auto-organisés comme en 1917 ou par une grève générale, comme Mai 68, qui irait jusqu'au bout. Elle lui oppose un « gouvernement en faveur de la population », supposé mettre en œuvre un programme minimum, issu d'une combinaison de luttes et d'élections.

En réalité, les travailleurs ne peuvent affronter victorieusement l'offensive de

la bourgeoisie pour leur faire payer la crise qu'à condition de conquérir eux-mêmes le pouvoir politique. Certes, ils n'y sont pas encore près aujourd'hui, mais **c'est précisément la tâche d'un parti révolutionnaire de les y préparer systématiquement.** Cela suppose de rejeter toute séparation du programme en deux, avec un programme minimum pour les luttes et un programme maximum pour un futur indéterminé.

Or le texte du 6 juin évoque certes la question du pouvoir, mais il n'en fait pas un axe de son orientation : il considère que cette question est de toute façon pour « demain » et son articulation avec la lutte pour les revendications immédiates reste donc assez abstraite. Face au programme catastrophique pour les révolutionnaires que veut faire passer la majorité de la direction actuelle, les dirigeants de l'ex-position B nous proposent de nous en tenir aux principes fondateurs au lieu d'avancer dans le sens d'une clarification révolutionnaire. D'ailleurs, même la phrase que nous proposons de remplacer par une formulation plus claire ne figurait pas dans la toute première version du texte et il a fallu un amendement, intégré quant à lui, pour que soit réaffirmé l'objectif fixé par les principes fondateurs de « renverser l'appareil d'État ».

Exproprier seulement les banques... ou tous les grands groupes capitalistes ?

- **Amendement 2 :** Après « *expropriation des banques* », ajouter : « *et des grands groupes capitalistes et leur nationalisation sous contrôle des travailleurs* ». (4 pour, 1 abstention, tous les autres contre.)

Explication : Nous ne voyons aucune raison de limiter le combat pour l'expropriation du capital aux seules représentants de la finance. On ne peut pas séparer un méchant capitalisme financier d'un bon capitalisme industriel, car le capital bancaire a précisément fusionné depuis longtemps avec le capital industriel pour donner naissance au capital financier. Ce ne sont pas les méchantes banques qui sont responsables de la crise, comme veut nous le faire croire le Front de gauche, mais c'est le capitalisme lui-même (crise de suraccumulation). On ne peut pas la résoudre avec la simple expropriation des banques : une telle mesure n'a rien de révolutionnaire en soi, puisque c'est ce qu'a fait Mitterrand en 1981, moyennant de juteuses indemnités.

Or la majorité de la direction veut nous entraîner dans le sens d'une politique de type réformiste, notamment avec son projet de texte « *Nos réponses à la crise* ». Après avoir formulé, entre autres énormités, la demande d'un simple « moratoire » sur la dette publique, plutôt que son annulation pure et simple, ce texte se prononce contre la nationalisation du système de crédit, contre sa centralisation dans un monopole d'État, et propose un simple « *service public bancaire* » déléguant des « *concessions bancaires (...)* à des entités contrôlées par les parties intéressés : *salariés, entreprises, associations, collectivités locales, représentants locaux de l'État* ». Bref, **la direction**

du NPA nous propose comme solution pour sortir de la crise un nouveau système bancaire manifestement fumeux, mais qui laisse en place l'essentiel : les entreprises privées et l'État bourgeois !

Certes, les dirigeants de l'ex-position B critiquent ce texte, mais pourquoi limiter eux aussi leur volonté d'expropriation aux seules banques et refuser de se battre pour la nationalisation de tous les grands groupes capitalistes sous contrôle des travailleurs ? Face à une entreprise qui veut licencier massivement, comme Continental, Arcelor-Mittal, Philips, Freescale, Goodyear, etc, il n'y a pas d'autre alternative que la grève avec occupation d'usine et la lutte pour l'expropriation sous contrôle ouvrier. Face à une entreprise qui détruit l'environnement dans la course au profit, comme Total hier avec la marée noire de l'Erika ou l'explosion de l'usine AZF, ou BP aujourd'hui et beaucoup d'autres, il n'y a qu'une seule solution, l'expropriation sous contrôle des travailleurs. Bref, **on ne peut se borner à parler d'un vague « contrôle des salariés sur l'économie », comme le proposent le texte du 6 juin... et la direction.** La seule façon pour les salariés de contrôler réellement, c'est d'exproprier le capital sans indemnités ni rachat et de gérer eux-mêmes la production, ce qui renvoie à la tâche de la conquête du pouvoir politique.

Défendre l'objectif de la grève générale pour vaincre Sarkozy et ses réformes

- **Amendement 3** : Sur la question du combat contre la réforme des retraites, après « un mouvement d'ensemble », ajouter : « une grève générale dont nous défendons l'objectif de façon systématique, comme seule solution pour vaincre Sarkozy et ses réformes ». (2 pour, tous les autres contre.)

Explication : La direction du parti nous parle elle aussi de la nécessité d'un « mouvement d'ensemble », au lieu de fixer clairement l'objectif de la grève générale comme seule solution pour gagner sur les retraites et de se battre en ce sens dans sa presse, ses tracts, les syndicats et les collectifs. Nous ne devons pas nous borner à souhaiter à chaque journée d'action qu'elle soit réussie, ni à militer pour une nouvelle date de journée d'action. **Nous devons patiemment proposer aux travailleurs une alternative aux journées d'action dispersées et sans lendemain des bureaucraties syndicales**, qui sont inefficaces pour gagner et finissent par démobiliser les travailleurs : cela ne peut être que le combat pour la grève générale.

Or, **en refusant de faire de ce combat une question centrale et même d'en parler, les dirigeants de l'ex-position B ont beau dire que la direction propose une orientation confuse, ils ne font pas de propositions concrètes.** D'ailleurs, ils sont sur ce point en deçà du texte du 23 mai, qui disait clairement qu'il s'agit de se battre pour la grève générale... et qui est censé constituer leur mandat ! Mais surtout, ils sont en deçà du niveau de conscience des masses qui n'ont pas peur,

quant à elles, de se prononcer pour la grève générale : selon un sondage BVA du 10 juin, « les deux tiers des Français jugeraient plus efficace la méthode dure, avec une grève générale (promue par FO) plutôt que des manifestations à répétition comme le prônent la plupart des syndicats aujourd'hui ». Les dirigeants de l'ex-position B peuvent bien nous dire qu'ils veulent « construire à la base et nous adresser à la base », mais il faudrait déjà qu'ils ne rejettent pas des amendements qui sont non seulement justes sur le fond, mais en outre en adéquation avec la conscience la plus actuelle des travailleurs !

Lutter ouvertement contre les directions syndicales et pour l'auto-organisation des travailleurs

- **Amendement 4** : Au sujet de la politique des directions syndicales, ajouter : « Les DS refusent de mobiliser les travailleurs et passent leur temps à collaborer avec le patronat et le gouvernement en acceptant de négocier les contre-réformes [proposition d'amendement supprimée après intégration de l'amendement d'un autre camarade allant dans le même sens : « les DS (...) qui jouent le jeu du "dialogue social" avec le pouvoir »] ; il est crucial de les dénoncer de façon systématique et de les combattre politiquement, notamment en aidant les militants à se regrouper dans les syndicats sur une orientation lutte de classe et en aidant les travailleurs syndiqués et non syndiqués à s'auto-organiser ». (2 pour, 3 abstentions, tous les autres contre.)

Explication : Sur cette question cruciale de la politique des directions syndicales, le texte du 6 juin reste particulièrement faible — et le projet initial des dirigeants l'était encore plus, en ne parlant même pas du « dialogue social », qui est pourtant clé dans la politique du gouvernement pour faire passer les réformes. Or la critique générale de la mollesse des directions syndicales est faite par la direction du NPA : c'est la moindre des choses ! Mais, dans la pratique, la direction du NPA tend à s'adapter à l'orientation des directions syndicales : elle va jusqu'à signer des textes « unitaires », comme celui d'avril 2009, qui revendiquait la plate-forme intersyndicale scandaleuse du 5 janvier 2009... ou comme la tribune purement réformiste parue dans *Le Monde* du 15 juin, avec la signature d'Olivier Besancenot, qui se revendique du rapport du COR (lequel a pourtant servi à préparer la contre-réforme du gouvernement !), ne définit aucune revendication, ne demande même pas clairement le retrait du projet de gouvernement, demande que la Sécurité sociale soit financée par l'impôt et va jusqu'à se défendre de vouloir mettre en cause la compétitivité des entreprises !

Dans le même temps, malgré les demandes anciennes de nombreux militants syndicaux du NPA, **rien n'est fait pour organiser un courant lutte de classe dans les syndicats et les initiatives en ce sens ne sont pas réellement soutenues par la direction du parti**. Celle-ci a même gardé un silence presque complet sur la

candidature Delannoy au dernier congrès de la CGT, dont la dynamique aurait pu contribuer à la cristallisation d'un large courant lutte de classe dans la confédération.

Enfin, **la question de l'auto-organisation des travailleurs est centrale**. Au moment où les collectifs de défense des retraites se réduisent le plus souvent aux représentants des organisations, il est crucial de se battre en ce sens.

Là encore, en refusant tous ces amendements, **les dirigeants de l'ex-position B prouvent qu'ils ne proposent pas de véritable alternative concrète à l'orientation de la direction sur les questions les plus décisives**. De fait, le texte du 6 juin ne montre pas en quoi la campagne retraites qu'il propose se distingue fondamentalement de la politique actuelle du NPA, tant ses propositions restent vagues.

Pour l'intervention systématique dans les luttes ouvrières

- **Amendement 5** : « *Nous pensons que le NPA ne pourra se construire comme parti des luttes des travailleurs qu'en y intervenant de façon systématique en les aidant à s'auto-organiser, à définir les revendications les plus avancées possible et à coordonner les luttes.* » (6 pour, tous les autres contre.)

Explication : Cet amende-ment était entièrement justifié par le bilan du NPA qui, depuis sa fondation, n'a pas été à la hauteur des tâches élémentaires d'un « parti des luttes », notamment en se montrant incapable de prendre des initiatives pour les aider concrètement et pour leur coordination — au-delà bien sûr des initiatives courageuses, mais isolées, d'un certain nombre de militants à la base. Or **les dirigeants de l'ex-positon B focalisent leur bilan critique du NPA sur la question des élections régionales** : ils considèrent que la dérive a commencé seulement en juin 2009. S'ils critiquent à juste titre les compromissions programmatiques faites sous la pression du Front de gauche, ainsi que le renoncement à la campagne emploi qui avait été décidée pour l'automne, ils n'ont presque rien à dire sur la façon dont le NPA, comme parti national, s'est comporté dans les luttes.

Pourtant, la politique de la direction du parti n'avait nullement été à la hauteur des enjeux pendant le premier semestre 2009 (donc bien avant le prétendu tournant, situé par les dirigeants de l'ex-position B en juin 2009 lors des déclarations communes avec le PG et le PCG). **Alors qu'il y avait un puissant mouvement social contre la crise et Sarkozy, sur fond de grève générale aux Antilles, la direction n'avait pas combattu centralement pour la grève générale, pour l'auto-organisation des travailleurs et contre la politique des réformistes**. Elle ne s'était même pas appuyée sur les initiatives les plus audacieuses de la base, qui dessinaient une politique pour tout le parti : soutien actif aux grèves les plus avancées, Collectif de Résistance

Ouvrière de la Meuse et de la Haute-Marne mis en place par des camarades du NPA pour coordonner la lutte contre les licenciements face à la démission de la CGT, combat volontariste pour la convergence des luttes et la structuration d'un pôle alternatif aux directions syndicales, début d'un contrôle ouvrier à l'usine Philips EGP Dreux à l'initiative du syndicat CGT dirigé par un militant du NPA (Manuel Georget), etc.

Le bilan critique des dirigeants de l'ex-position B reste donc très partiel et ne peut pas aller au fond des problèmes qui font que les travailleurs ne viennent plus au NPA faute d'y trouver la radicalité dont ils ont besoin, mais s'en détournent.

La centralité du prolétariat (travailleurs salariés du capital), seule classe capable de renverser le capitalisme, en rassemblant tous les opprimés

- **Amendement 6** : Ajouter l'idée de centralité de la classe des travailleurs salariés : remplacer partout « *classes populaires* », « *pauvres* » et « *désespérés* » par « les travailleurs et les opprimés ». (2 pour, 1 abstention, les autres contre.)

Explication : Le texte du 6 juin ne dit pas qu'il faut donner la priorité à la construction dans la classe ouvrière, alors que cela n'est pas du tout évident pour de nombreux militants du NPA. Il est indispensable d'expliquer centralement que le prolétariat, par son rôle dans la production, peut seul bloquer l'économie (par la grève) et la reconstruire demain sur de nouvelles bases (collectivisation des moyens de production et réorganisation socialiste du travail). Bien évidemment, le parti révolutionnaire doit aussi prendre la défense de tous les opprimés et se prononcer sur toutes les questions de société, mais ce n'est pas une raison pour mettre sur le même plan les travailleurs, « les pauvres » en général (tous les prolétaires ne sont pas « pauvres » et les pauvres ne constituent pas une classe sociale !) et les « désespérés » (nous misons plutôt sur les travailleurs et les jeunes qui se battent !). En d'autres termes, **le combat révolutionnaire doit se nourrir du marxisme et ne pas prendre le risque de formulations populistes.**

Soutien à d'autres amendements proposés par des camarades

Enfin, il était juste de soutenir les amendements d'autres camarades, notamment ceux de la Fraction L'Étincelle :

- **Désignation du NPA que nous voulons comme « *antica-pitaliste et révolutionnaire* » (et non seulement anticapi-taliste, comme le disait le projet initial).** — Cet amendement a été intégré à la quasi unanimité, mais il est très

préoccupant que deux des trois représentants de l'ex-position B au Comité exécutif du NPA aient voté contre. On peut accuser ensuite les partisans d'une Tendance révolutionnaire de ne pas avoir le même projet que l'ex-position B... mais force est de constater que principaux dirigeants de l'ex-position B ne sont même pas d'accord entre eux sur le parti qu'ils veulent !

- **Proposition de supprimer l'objectif de « revenir à la logique qui avait prévalu à la fondation du NPA » : amendement rejeté à une écrasante majorité** (phrase finale légèrement reformulée : « qui nous avait semblé prévaloir »). — Cet amendement, allant dans le même sens que ceux que nous avons proposés le 23 mai, était légitime pour **ne pas fermer le débat sur les textes fondateurs, mais permettre au contraire d'ouvrir la discussions sur leurs ambiguïtés**, afin de les dépasser dans un sens clairement révolutionnaire. En refusant cet amendement, les dirigeants de l'ex-position B s'arc-boutent de manière conservatrice sur des textes dont la réalité même a montré l'insuffisance depuis un an et demi et confirment leur volonté d'empêcher la discussions sur des questions de fond.
- **Proposition de supprimer : « Notre objectif n'est pas d'entrer dans des logiques minoritaires (...). Notre projet est de construire une majorité pour le NPA » (Amendement rejeté à une écrasante majorité.)** — Ces phrases pourraient sembler anodines, car il est évident que nul ne choisit délibérément une « logique minoritaire » et que tout le monde veut convaincre la majorité de son organisation ! Mais en réalité, elles signifient, comme cela a été confirmé expressément à l'oral par les dirigeants de l'ex-position B, que ceux-ci ont une **logique parlementaire**. Bien évidemment, si le congrès avait eu lieu et que les positions de l'ex-position B soient minoritaires, il ne faudrait pas faire la politique du pire, mais réaliser un bloc politique dans la future direction avec la gauche de la direction sortante (gauche de l'ex-position A), pour empêcher l'ex-position C et les droitiers de l'ex-position A d'être majoritaires. Mais nous n'en sommes pas là et toute anticipation de ce type de calculs tactiques ne peut que biaiser la discussion politique de fond qu'est censée ouvrir la préparation du congrès. Ce qui est juste politiquement, c'est de définir le projet politique de l'ex-position B (en partant des acquis du combat mené depuis un an contre toute l'ex-position A) et d'appeler tous les militants à le porter jusqu'au congrès. Or **les dirigeants de l'ex-position B n'ont à peine commencé à définir leur projet qu'ils commencent déjà à vaciller par peur de ne pas être majoritaires ! Ils proposent donc à la « gauche » de l'ex-position A de discuter tout de suite pour constituer une « nouvelle majorité » sur une base bien moindre que celle du 23 mai !** En effet, dans leur « Déclaration à l'issue du CPN » des 28-29 mai, ils ont lancé un appel aux dirigeants de la gauche de l'ex-position A en disant déceler des rapprochements sur les points suivants : « *Ils font désormais un bilan critique des élections régionales, ils insistent sur le rôle décisif des luttes, refusent à juste titre de polariser à nouveau l'attention du parti autour des prochaines élections présidentielles, tout en assumant davantage le choix d'un parti en rupture avec les institutions.* » C'est pourtant bien maigre, pour tout dire la moindre des choses ! Les dirigeants de l'ex-position B seraient-ils prêts à brader leurs idées pour un accord aussi minimal ? D'ailleurs, que veut dire « *assumer davantage le choix d'un*

parti en rupture avec les institutions » ? La gauche de l'ex-position A assumerait ce choix « davantage » que la droite... mais pas complètement ? On voit à quels risques nous exposent les dirigeants de l'ex-position B avec leur logique parlementaire : **le risque de dépolitiser les discussions fondamentales du congrès sur l'autel des « négociations » au sommet !**

- De manière significative, le projet de texte initial allait jusqu'à dire : « *Notre projet est de construire une majorité pour le NPA, et donc bien sûr avec tous ceux qui partagent des points essentiels de nos préoccupations.* » (Une toute première version du texte était d'ailleurs encore pire...) **La barre n'était donc pas mise très haut par les rédacteurs du projet : pour trouver un accord avec la « gauche » de l'ex-position A, il suffisait qu'elle partage certains « des points essentiels » non de nos positions, mais de nos simples « préoccupations »...** Grâce à l'intégration partielle de l'amendement d'un camarade issu de la Fraction L'Étincelle, la formulation finale est plus satisfaisante : « *avec tous ceux qui partagent les points essentiels de nos orientations* ». Pour autant, la logique générale des dirigeants de l'ex-position B n'en est pas moins claire : au lieu de tout faire pour que les militants du NPA, à commencer par ceux de leur propre base, se rassemblent sur la base de propositions clairement révolutionnaires, ils prévoient de mettre de l'eau dans leur vin avant même de l'avoir tiré.

Conclusion

Le texte adopté le 6 juin par la première réunion du Comité d'animation provisoire reste donc, comme celui du 23 mai, un point d'appui trop partiel pour combattre en vue d'un NPA révolutionnaire :

- C'est un point d'appui pour résister à l'offensive de la droite du parti et de la majorité de la direction, pour défendre les acquis des principes fondateurs contre leur révision dans un sens purement réformiste, pour relancer la construction du parti parmi les travailleurs et les jeunes, pour ouvrir la discussion sur ce que doit être une orientation révolutionnaire...
- Mais il est trop partiel, nettement insuffisant sur le fond et d'autant plus fragile qu'une bonne partie des dirigeants de l'ex-position B, par leurs calculs d'appareil, pourraient être tentés de revoir à la baisse les orientations qu'ils défendent aujourd'hui — ce qui serait d'ailleurs catastrophique pour la qualité des débats au congrès, qui exigent des positions bien délimitées les unes des autres, contrairement à la bouillie indigeste que constituent les bulletins du CPN pour la plupart des militants.

Les dirigeants de l'ex-position B ne vont donc pas jusqu'au bout, pour le moment, du combat pour un NPA révolutionnaire — certains s'opposant même au mot. C'est pourquoi les représentants de la Contribution des 62 et de la Tendance CLAIRE se sont abstenus sur le texte. Nous nous étonnons d'ailleurs que **les représentants de la Fraction L'Étincelle aient voté pour le texte** alors que leurs amendements les plus

importants n'ont pas été intégrés et que le texte ne dépasse nullement les ambiguïtés de celui du 23 mai, sur lequel ils s'étaient abstenus comme nous et bien d'autres camarades. En effet, **face à l'offensive réformiste de la droite et de la majorité de la direction, il n'y a pas d'autre solution pour gagner que de défendre le projet d'un NPA clairement révolutionnaire et d'en convaincre les militants de la base du parti.** Tout autre voie, sous prétexte de réalisme, ne peut conduire qu'à la confusion généralisée au lieu d'avancer dans la clarté.

Tendance CLAIRE, le 15 juin 2010